entreprises pour l'environnement

La Lettre

N° 71 • Janvier 2024



Trois questions à

Thomas Buberl
Directeur général AXA

Le changement climatique, ce sont d'abord des risques accrus. Quelles sont votre analyse de ces risques et votre stratégie pour y répondre ?

Selon la dernière édition du Future Risk Report qu'AXA réalise chaque année, le changement climatique est désormais la première source d'inquiétude dans toutes les régions du monde et pour toutes les générations. Les catastrophes naturelles, des canicules aux ouragans, ainsi que les périls secondaires (moins violents mais plus fréquents comme les incendies, sécheresses, fortes pluies) sont plus nombreux et affectent une proportion croissante des citoyens.

Le risque climatique s'impose ainsi comme l'une des priorités du secteur de l'assurance, car, devenu systémique, il pose la question de la mutualisation des risques et de l'assurabilité sur le long terme.

Sur ces questions, il est indispensable qu'entreprises, citoyens et pouvoirs publics puissent agir de consort. Le régime français « CatNat » (pour lequel le gouvernement vient d'annoncer des mesures pour sauvegarder sa capacité financière et permettre d'amortir, à partir de 2025, le choc des sinistres climatiques) est un formidable dispositif. Il permet un partage du risque et ainsi d'éviter un scénario « à l'américaine », où de plus en plus de zones ne sont plus assurées, laissant ainsi des millions de citoyens en situation très difficile. Il faut à l'avenir s'appuyer sur la coopération public/privé pour identifier de nouvelles solutions au bénéfice de tous.

Plus que jamais, chez AXA, nous sommes convaincus que le futur ne devrait pas être un risque, et que nul ne devrait être laissé sans solution. C'est la conviction qui anime nos équipes et nos agents.

Pour cela, nous devons prioritairement encourager autant que possible la transition vers une économie bas carbone, et lutter contre le changement climatique en réduisant l'empreinte carbone de nos activités.

En tant qu'investisseur, la décision pionnière d'AXA, en 2015, d'exclure les investissements dans les actifs liés au charbon était courageuse, car leur rendement était alors très élevé. Depuis 2018, AXA a également réduit considérablement ses investissements dans le secteur du pétrole et du gaz, avec une approche sélective de tout nouvel investissement direct, uniquement pour les entreprises qui présentent des stratégies de transition solides et convaincantes, mais avec des contraintes de crédit strictes. Et en 2021, AXA a annoncé des restrictions sur les nouveaux gisements de pétrole et plusieurs formes de pétrole et de gaz non conventionnels.

Nous avons également fixé un objectif clair de réduire de 50 %, entre 2019 et 2030, les émissions du portefeuille d'actifs de notre fonds général.

Mais nous devons aussi investir pour accompagner la transition, pas simplement exclure des activités. Pour cela nous nous engageons à dédier 20 % de nos réinvestissements annuels (c'est-à-dire environ 5 milliards d'euros) dans le financement d'activités de transition, en particulier dans les secteurs industriels clés. Nous avons multiplié par dix nos investissements dans les énergies renouvelables depuis 2015.

En tant qu'assureur, nous avons été, en 2023, les premiers du secteur à définir des objectifs ambitieux pour nos portefeuilles d'assurance : c'est une avancée notable. Nous allons ainsi engager la réduction de l'intensité carbone d'une part significative de nos portefeuilles d'assurance dans les marchés les plus importants, d'ici 2030 (-20 % pour les émissions en intensité des assurances auto de nos clients particuliers par rapport à 2019 ; -30 % pour les émissions absolues de carbone de nos plus grands clients Corporate, et -20 % pour l'intensité carbone des autres clients Corporate par rapport à 2021). Nous allons par ailleurs augmenter notre activité et nos offres d'assurances dans le domaine des EnR, réduire nos engagements sur les énergies fossiles et encourager plus fortement à la transition écologique via des services de conseil et de formation (au travers de notre entité AXA Climate, par exemple).

Quelles solutions proposez-vous pour l'adaptation de la société au changement climatique ?

La prévention est un élément central de notre action. Il suffit de comparer les coûts des ouragans Katrina (2005) et Irma (2017), deux événements d'ampleur similaire, sur le même territoire, mais dont les coûts humains et économiques ont été significativement réduits grâce aux dispositifs de prévention. Nous voulons renforcer notre capacité à accompagner nos clients en les aidant à anticiper les risques et à réduire les impacts des aléas climatiques. Comme je l'indiquais, nous comptons développer plus encore les activités de notre entité AXA Climate, qui se spécialise dans le Risk Consulting et l'adaptation climatique.

Nous souhaitons aussi développer de nouvelles offres qui facilitent la vie de nos clients en s'appuyant sur notre expertise technique. Citons par exemple les offres d'assurance dite « paramétrique », qui permettent une indemnisation automatique des assurés dès que certains seuils, par exemple météorologiques, ont été atteints. Ces solutions sont particulièrement adaptées au secteur de l'agriculture, mais pas uniquement.

Plus généralement, et cela est d'autant plus vrai dans la période incertaine que nous vivons, la connaissance des risques est primordiale : il est de notre devoir de partager notre expertise pour renforcer la résilience de nos sociétés, et encourager à la prise de conscience. Notre rapport AXA Future Risk Report, publié annuellement, s'inscrit dans cette logique.

Comment analysez-vous les implications sociales liées à la transition écologique ? Quel rôle AXA peut-il avoir dans ce domaine ?

Il existe, de façon incontestable, un risque de fragmentation sociale et nous devons rester vigilants pour que la transition reste inclusive. La transition aura un coût, que nous devrons collectivement accepter tout en aidant les personnes les plus vulnérables. Pour autant, nous n'avons pas le choix : une étude de l'ADEME a révélé que le coût de l'inaction est bien supérieur à celui de la transition !

En tant qu'investisseur, nous travaillons sur une méthodologie d'évaluation des plans de transition des entreprises énergétiques traditionnelles prenant en compte leurs impacts environnementaux, mais aussi sociaux.

Par ailleurs, en tant qu'assureur, nous avons décidé d'accélérer le développement de l'assurance inclusive. N'oublions pas que près de 20 % des Français, aujourd'hui, ne peuvent bénéficier d'une assurance « classique », faute de moyens ou du fait d'exclusions.

édito

En cette nouvelle année, plein succès à vos initiatives de transition écologique !

Une COP28 finalement innovante a montré que tous les secteurs et tous les Etats sont maintenant actifs dans la transition.

Les trois questions à Thomas Buberl ci-contre montrent à quel point la sphère financière peut stimuler le mouvement général.

La Question ouverte, enfin, introduit et résume l'étude Etape 2030 de la transition écologique, désormais parue !

Tout un programme pour 2024 !

Claire Tutenuit
Déléguée générale

Question Ouverte

Que faut-il avoir fait d'ici 2030 pour être sur une trajectoire de transition écologique crédible ?

Dégradation des écosystèmes et des services qu'ils procurent, réduction des émissions et lutte contre les effets du changement climatique, pollutions multiples, mais aussi précarité énergétique, souveraineté industrielle, équité face aux efforts de transition… En quelques années, les défis auxquels la transition écologique doit apporter des réponses se sont multipliés : au-delà de la neutralité carbone à l'horizon 2050, objectif largement partagé, d'autres priorités s'imposent y compris dans les grands choix de la transition. En travaillant ensemble à l'étude **Etape 2030 de la Transition Écologique - ETE 2030**, les membres d'EpE ont cherché à répondre à cette question : que faut-il faire d'ici 2030 pour mettre la France sur une trajectoire crédible de transition écologique ?

La présentation des résultats le 12 décembre dernier par une quinzaine de CEO d'entreprises membres d'EpE a montré le caractère inédit de ces travaux. Le premier succès a été de réunir pour la piloter une trentaine de grandes entreprises de différents secteurs de l'économie, lui conférant ainsi une vision transverse et un ancrage fort dans l'économie réelle. La portée de l'étude s'étend au-delà de ce collectif, puisque la tribune qui en est inspirée a été signée par 60 dirigeants de grands groupes[1].

Révélatrices de l'ampleur des défis, les priorités proposées le sont non seulement aux acteurs économiques mais aussi aux pouvoirs publics et aux citoyens, avec lesquels l'action conjointe est une clé du succès.

La méthode de travail suivie est également originale. Elle s'est appuyée sur la représentation du « *Donut* » pour mettre en évidence les limites de capacité de la planète ainsi que les besoins socio-économiques essentiels de tous. L'étude est ainsi en rupture avec le mythe de la croissance matérielle infinie et appelle à l'établissement de modes de gouvernance permettant de gérer de nouvelles raretés, notamment par la négociation de plafonds d'usages de certaines ressources. Une sobriété permet alors la nécessaire décroissance de l'empreinte matérielle de notre société.

Cette analyse aboutit à élaborer un véritable « cahier des charges de la transition écologique » dépassant le sujet du climat et intégrant les différents enjeux. Réduire drastiquement les émissions est nécessaire, mais pas suffisant. L'anticipation d'une énergie plus chère et l'inscription dans les infrastructures d'une sobriété de long terme conduisent à modifier les modes de vie individuels et collectifs. L'étude propose de rechercher une nouvelle prospérité collective, autour de nouveaux imaginaires en rupture avec celui du « bonheur par la consommation » et plutôt centrés sur le bien-être, les liens humains, la circularité de l'économie et une nouvelle relation au vivant.

ETE 2030 inscrit ainsi la transition écologique dans une perspective d'évolution du contrat social : la transition écologique va demander des efforts aux citoyens, quelles contreparties pour eux ? Equité accrue et inégalités réduites, notions inhabituelles dans la parole des acteurs économiques, deviennent des conditions du succès de la transition et font partie des priorités de changement concret d'ici 2030.

Le succès de la transformation ainsi esquissée suppose que les différents acteurs s'approprient et partagent cette vision qui rejoint largement, dans son contenu sinon dans sa méthode, celle de la planification écologique. Pour les entreprises, le dialogue avec les actionnaires, les clients, les pouvoirs publics et les autres parties prenantes sur cette transformation est une condition de son succès ; les collaborateurs des entreprises sont parmi les premières parties prenantes concernées et les entreprises d'EpE ont pour un certain nombre pris le 12 décembre des engagements concrets pour les associer à la réalisation concrète de cette transition. C'est pour susciter ce large engagement des personnes que l'étude comprend aussi un ensemble de récits concrets de transitions écologiques personnelles, « Le champ des possibles ». La transition est l'affaire de tous, à chacun de construire la sienne dans les différentes parties de sa vie.

David Laurent, Directeur de la Transformation écologique
Claire Tutenuit, Déléguée générale

- La **synthèse vidéo** en 2 minutes
- Le **replay du lancement** du 12 décembre
- L'**étude dans son intégralité**





(1) La Tribune Dimanche, 26 novembre 2023

Dialogues

Actualités

- Le 12 décembre dernier, les conclusions de l'étude **Étape 2030 de la Transition Écologique** (ETE 2030) ont été rendues publiques en la présence d'une quinzaine de dirigeants d'entreprises membres d'EpE. Les débats sont disponibles en replay sur notre chaîne YouTube. À cette occasion, les membres ont pris des engagements dans plusieurs initiatives collectives existantes ou nouvelles.
- Claire Tutenuit est intervenue le 16 novembre lors de la table ronde « S'engager pour la protection et la régénération de la nature » organisée par Wavestone, le 20 novembre à l'occasion du lancement du 6e Bilan mondial de l'action climat 2023 de l'Observatoire Climate Chance, et le 23 novembre lors des Rencontres RSE Pactes du Leem (Les Entreprises du médicament) sur les dynamiques les plus efficaces de transformation RSE.
- David Laurent est intervenu le 22 novembre en clôture du World Forum for a Responsible Economy, sur les stratégies pour la transition écologique et sociale.
- 26 entreprises membres d'EpE étaient présentes à la **COP28**. L'équipe EpE a animé cette communauté et organisé plusieurs événements : transition écologique des sous-traitants, adaptation, biodiversité.
- Le thème du **Prix Jeunes pour l'Environnement 2024** porte sur la transition écologique du secteur aérien. Les sponsors sont ADP, Tikehau Capital et Air France. Réception des dossiers de candidature jusqu'au 22 mars. À faire circuler sans modération !

Du côté d'EpE

- **Thales** rejoint EpE.
- Hélène Marotine est la nouvelle manager **act4nature international** : hmarotine@act4nature.com

Les membres d'EpE

ACCENTURE • ADP • AIR FRANCE • AIR LIQUIDE • APAVE • ARKEMA • AXA • BASF FRANCE • BCG • BIC BRIQUETS • BNP PARIBAS • BPCE / NATIXIS • CAISSE DES DÉPÔTS • CAPGEMINI • CITYZ MEDIA • CMA CGM • CRÉDIT AGRICOLE / AMUNDI • CRÉDIT MUTUEL • DELOITTE • DIOT-SIACI • EDF • ENGIE • ERM FRANCE • FORVIA • HEIDELBERG MATERIALS FRANCE • HERMÈS • HOLCIM FRANCE • GROUPE ILIAD • IMERYS • GROUPE INVIVO • KERING • GROUPE LA POSTE • LVMH • MACIF • MARSH FRANCE • MICHELIN • NEXITY • PAPREC • PLASTIC OMNIUM • PRIMAGAZ • PUBLICIS • GROUPE RENAULT • REXEL • ROQUETTE • RTE FRANCE • SAINT-GOBAIN • SANOFI • SCHNEIDER ELECTRIC • SÉCHÉ ENVIRONNEMENT • SERVIER • SNCF • SOCIÉTÉ GÉNÉRALE • SOLVAY • SUEZ • TECHNIP ENERGIES • THALES • TIKEHAU CAPITAL • TOTALENERGIES • VEOLIA • VESUVIUS • VINCI • VIVENDI • WAVESTONE

epe entreprises pour l'environnement
www.epe-asso.org
La Lettre d'EpE N°71 -Janvier 2024
Directrice de la publication : Claire TUTENUIT
Périodicité : lettre trimestrielle, ISSN : 1779-2339
50, rue de la Chaussée d'Antin, 75009 Paris
Abonnement - Désabonnement : lalettre@epe-asso.org
Cette lettre est imprimée sur du papier recyclé